

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Subvention de fonctionnement

Plusieurs associations travaillant dans le domaine de la santé en raison de leur activité annuelle peuvent bénéficier d'une subvention.

La ligne budgétaire pour l'ensemble des subventions de fonctionnement à des associations à caractère santé est de **13350 euros** au titre de l'année 2007

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'émettre un avis favorable à l'attribution des subventions suivantes.

| Associations | 2007 |
|---|--------------|
| Association Départ ^{ale} de Protection Civile du Puy-de-Dôme | 700 |
| Association pour le Don du Sang Bénévole | 400 |
| Association des Laryngectomisés et Mutilés de la Voix d'Auvergne | 460 |
| Association des Malades et Handicapés | 610 |
| Association Française des Hémophiles – Comité Auvergne | 200 |
| Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie – ANPAA 63 | 1770 |
| Association pour le Don d'Organes et Tissus Humains – ADOT 63 | 400 |
| Association Santé Cancer | 610 |
| Association Valentin HAUY pour le bien des Aveugles | 800 |
| Groupement d'Action pour l'Insertion et la Promotion des Aveugles et Amblyopes - GAIPAR | 1000 |
| Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes - GIAA | 600 |
| Société Française La Croix Bleue | 600 |
| Prévention Routière | 600 |
| Association Lac'Ecoute | 200 |
| Les Bibliothèques Sonores – Association les Donneurs de Voix | 310 |
| S.O.S.Suicide Phénix | 700 |
| Vie Libre - La Soif d'en Sortir | 420 |
| Association Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers – AVMEH 63 | 500 |
| Association Le Souffle d'Auvergne | 500 |
| <u>TOTAL</u> | 11380 |

Subvention exceptionnelle

Des associations travaillant dans le domaine de la santé, en raison de leur activité annuelle, peuvent bénéficier d'une subvention.

L'enveloppe budgétaire 2007 pour l'ensemble des subventions exceptionnelles allouées à des associations à caractère santé est de 15800 Euros.

Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole

L'union Départementale des Associations pour le Don de Sang Bénévole regroupe l'ensemble des structures départementales pour le don de sang. Elle veille au respect du code d'honneur de ces dernières, coordonne les actions et organise la promotion du don.

Dans le cadre de l'organisation de son assemblée générale, l'Union départementale a fêté ses 50 ans d'existence.

La manifestation a eu lieu le 4 mars dernier en présence de tous les donateurs, des associations de donateurs, des institutionnels et du grand public. Elle a été mise en œuvre par trois associations clermontoises, à savoir : Clermont-Fd, Montferrand et Michelin.

Une telle organisation nécessitait des moyens humains, logistiques et financiers importants.

Le budget prévisionnel de cette action s'élevait à 4 700 Euros.

La subvention sollicitée est de 1 000 Euros.

Il est proposé, en accord avec votre commission, de bien vouloir émettre un favorable à cette demande de subvention exceptionnelle au titre de l'année 2007.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mai 2007

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,
Françoise NOUHEN